

Le Journal du Syndicat Intercommunal du Vuache



C'est le printemps !

AU SOMMAIRE :

- ➔ Trois chantiers participatifs bienvenus pour Dame Nature
- ➔ Printemps 2019 : rendez-vous avec la nature !
- ➔ « Merveilleuse » et « Jersey » au Salon International de l'Agriculture de Paris
- ➔ Floraison printanière au Vuache
- ➔ Le formidable destin de François Deluermoz, « l'Homme du Vuache »

TROIS CHANTIERS PARTICIPATIFS BIENVENUS POUR DAME NATURE

Dans le cadre de sa politique de protection de l'environnement, le Syndicat Intercommunal du Vuache a récemment organisé trois chantiers participatifs. Ces opérations réalisées en collaboration avec les associations naturalistes Apollon 74 et LPO 74, ainsi qu'avec le soutien du Conseil départemental, ont rencontré un joli succès.



Le **samedi 16 février**, ce sont 55 volontaires qui ont participé à l'installation de 1500 mètres de filets anti-écrasements, avec des seaux enterrés pour recueillir les batraciens (crapauds, grenouilles, tritons, etc.), en bordure de trois routes à Viry et Valleiry. Grâce à ces dispositifs, les bénévoles ont sauvé la vie de centaines d'amphibiens, en évitant qu'ils ne se fassent écraser en traversant ces routes situées sur leurs itinéraires de migrations nuptiales. En un mois, sur le site de la route de La Côte, les participants ont « récoltés » et relâchés vers les étangs de reproduction plus d'un millier de crapauds et de grenouilles !

Les organisateurs tiennent aussi à remercier le maire de Valleiry, Frédéric Mugnier, qui a pris un arrêté temporaire de fermeture de la route de Gratteloup la nuit (de 18h à 7h), ce qui a évité à de nombreux crapauds de se faire écrabouiller.

Le deuxième chantier participatif avait lieu le **vendredi 22 février** sur le site naturel du Bois du Ban (Viry). Une quinzaine de bénévoles était au rendez-vous pour entretenir les clairières et les mares créées dans cette zone, notamment pour le rare crapaud Sonneur à ventre jaune et pour d'autres amphibiens. Ces espaces humides abritent une biodiversité intéressante, avec, par exemple, différentes espèces de chauve-souris, des orchidées, le bois-joli ou le muscardin. Cette année, les bénévoles ont aussi installé une dizaine d'auges en béton. Peu esthétiques, ces réceptacles offrent néanmoins des conditions idéales pour le Sonneur à ventre jaune, car il trouve dans ces mares artificielles l'ensemble des éléments répondant à ces besoins biologiques.

Depuis la première intervention sur ce site, en 2011, la population de sonneurs est passée de quinze à une centaine d'individus, ce qui fait du Bois du Ban la plus grosse station du Genevois pour cette espèce.

Enfin, le troisième chantier participatif s'est déroulé le **lundi 11 mars**, avec comme objectif l'entretien d'une prairie sèche à orchidées sur les sites des Tirées et du Grand Nant, à Jonzier. Le chantier a rassemblé une quinzaine de bénévoles qui ont assuré avec efficacité le débroussaillage de cette prairie dont la remarquable biodiversité s'accroît d'année en année. « Un bilan très positif pour cette journée, a indiqué Luc Méry, le permanent d'Apollon 74 en charge de l'organisation de ce chantier participatif. Malgré une météo avec ses giboulées conformes à la saison, tous les objectifs de la journée ont été atteints et ces prairies vont pouvoir profiter au mieux du printemps. Ces fauches tardives permettent aux espèces de terminer leur cycle de vie, et donc de produire des graines pour augmenter leur présence et la biodiversité de ces deux sites ».



Comme preuve des effets positifs de ces chantiers participatifs annuels sur ces prairies sèches, Luc Méry a expliqué qu'il a réalisé ici en mai 2017 un impressionnant inventaire de papillons de nuit, qui lui a permis de répertorier environ 120 espèces différentes sur ces sites.

PRINTEMPS 2019 : RENDEZ-VOUS AVEC LA NATURE !

Ce printemps, dans le cadre du programme départemental de valorisation des Espaces Naturels Sensibles (ENS) auprès du grand public, le SIV vous propose trois rendez-vous avec la nature.



Mercredi 17 avril de 10h à 18h – RDV à l'école de Vers : « *Hôtel à insectes en construction !* ». Pour favoriser la biodiversité, la pollinisation et la lutte biologique au sein du verger communal « Haute-Tige » de Vers, l'association Apollon74 vous convie à une journée de construction et d'installation d'un hôtel à insectes. Avis aux apprentis bricoleurs ! Animation proposée par Apollon 74 (avec matériel) et le SIV.

Samedi 25 mai de 14h30 à 17h30 – RDV sur le parking de l'église de Musièges : « *De l'autre côté de la Faille* ». En compagnie du naturaliste Jacques Bordon et des Amis de Contamine-Sarzin, venez découvrir la géologie, la faune et la flore exceptionnelle du Mont de Musièges, petite montagne remarquable située à l'extrémité sud-est du site Natura 2000 du "Massif du Mont-Vuache". Animation proposée par l'association « Les Amis de Contamine-Sarzin ».

Le Panicaut champêtre (Eryngium campestre) est présent sur les prairies sèches de Musièges. C'est une des rares localités de Haute-Savoie pour cette espèce.



Lundi 10 juin de 9h à 17h – RDV sur le parking de la mairie de Savigny : « *De forêts en pâturages ... sur le Vuache* ». En compagnie du naturaliste Jacques Bordon et de l'ornithologue Christian Prévost, venez découvrir l'évolution de la forêt sur le massif du Vuache, l'histoire de l'exploitation ancienne des charbonnières, les nichoirs à passereaux et à chauve-souris installés sur le site et enfin le dixième site Espace Naturel Sensible du Département (*les pâturages « nord » du Vuache : photo ci-contre*). Animation proposée par la Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Semine (SEPNS), la Ligue pour la Protection des Oiseaux de Haute-Savoie (LPO74) et le SIV.

Ces animations gratuites sont financées par le Département de la Haute-Savoie et le SIV. Prévoir de bonnes chaussures et des vêtements adaptés, ainsi que de l'eau et un repas tiré du sac pour le 17 avril et le 10 juin.

Les inscriptions sont obligatoires auprès du SIV au 04 50 04 62 89 ou syndicat.vuache@orange.fr.

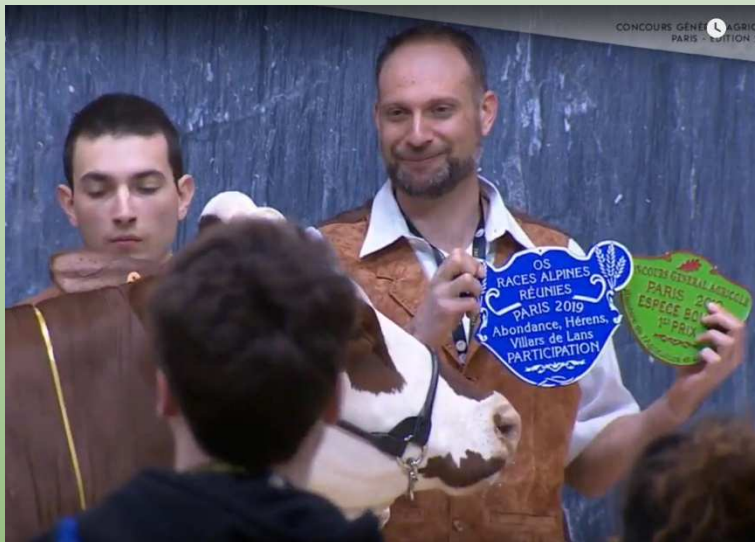
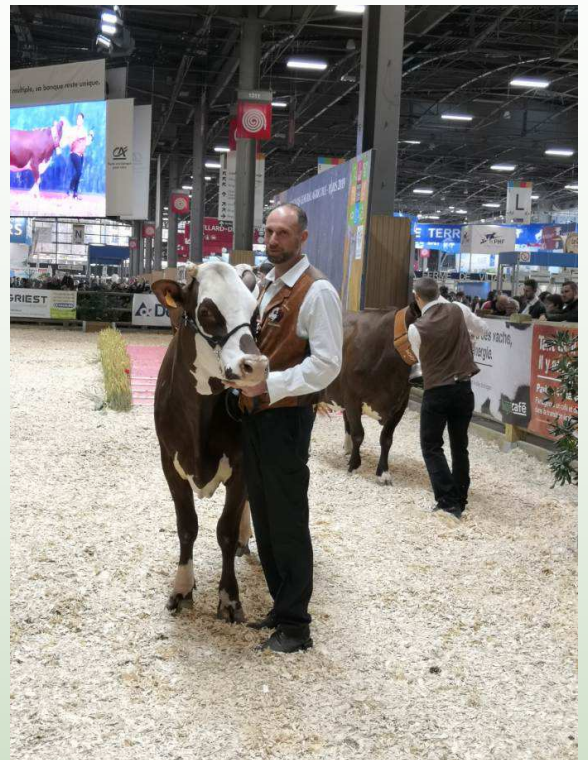
« MERVEILLEUSE » ET « JERSEY » AU SALON DE L'AGRICULTURE !

« C'est un rêve qui se réalise... » nous confiait récemment Frédéric Fol du GAEC « La ferme du Sabot de Vénus » à Cessens (Savigny).

En effet, depuis qu'il est tout petit, Frédéric a la passion des vaches et notamment celles de la race Abondance, une race rustique adaptée à la zone montagne, qu'il élève pour produire du lait. Comme son nom l'indique, cette vache est originaire du Chablais et plus précisément du Val d'Abondance. Elle est facilement reconnaissable à sa robe rouge et à ses « lunettes » qui lui offrent une protection contre le soleil et les insectes.

En février 2016, « Merveilleuse » naissait à la Ferme du Sabot de Vénus, avec une jumelle, nommée « Merveille » et Frédéric eu un pressentiment : cette vache allait l'emmener à Paris !

Et il ne s'était pas trompé. En effet, l'année dernière, après avoir séjourné tout l'été sur les pâturages du Vuache (8 hectares de prairies sèches gérées par le SIV), Merveilleuse a mis au monde dans l'automne son premier veau, développant alors une très belle mamelle !



Frédéric s'est donc inscrit au Concours Général Agricole 2019 et sur 95 concurrentes, Merveilleuse a été sélectionnée avec 17 autres, pour représenter la race Abondance au Salon International de l'Agriculture de Paris, qui s'est tenu du 23 février au 3 mars.

Ainsi, le mercredi 27 février, concourant dans la catégorie « Vache avec 100 jours de lactation », Merveilleuse et Frédéric ont été récompensés par le 1er prix du Concours Général Agricole, espèce bovine, races alpines réunies (Abondance, Hérens et Villard de Lans).

Bravo à Frédéric et à Merveilleuse !

Félicitation également à Alban Magnin du GAEC « La route blanche » à Valleiry. Maire adjoint de cette commune et élu du Syndicat Intercommunal du Vuache, Alban a décroché à Paris un 3^{ème} prix avec sa vache « Jersey », catégorie espèce bovine, race Montbéliarde.

Merci aux éleveurs du Pays du Vuache pour la qualité de leur travail !



FLORAISON PRINTANIÈRE AU VUACHE

Les sous-bois de la hêtraie sommitale du Vuache sont, à juste titre, réputés pour l'abondante floraison printanière (vernale), notamment de plantes à bulbes.

En effet, de début mars à fin avril, les promeneurs et les naturalistes amateurs sont nombreux à fréquenter la crête du massif pour observer les jonquilles certes, mais également les nivéoles, les scilles, les dents-de-chien (emblème du Vuache et du SIV), les primevères, les pervenches, les anémones, les dentaires, etc.

Voici une illustration de quelques-unes de ces plantes remarquables :



La Primevère commune

Bien connue des promeneurs car elle fleurit au début du printemps sur les talus et dans les prés, cette primevère se distingue de la Primevère officinale (le coucou) et de la Primevère élevée par le fait qu'elle n'a pas de tige.

L'Anémone des bois



Appelée également Anémone sylvie, cette renonculacée est typique des sous-bois du Vuache. Comme beaucoup de plantes vernaies forestières, elle a un cycle végétatif précoce lui permettant de profiter de la lumière avant que le feuillage des arbres obscurcisse le sous-bois.



L'Anémone fausse-renoncule

Ressemblant étonnamment au très connu « bouton d'or » (renonculacée commune des prairies), cette anémone parfois appelée « Sylvie jaune » est peu commune dans le Vuache. Attention, c'est une plante vénéneuse, contenant un violent poison !

La cardamine à cinq folioles

Aisément reconnaissable à ses feuilles portant cinq grandes folioles, cette plante relativement rare dans le Vuache porte également le nom de Dentaire digitée.

Ses fleurs à quatre pétales aux couleurs allant du blanc au lilas, sont caractéristiques. On trouve également dans les forêts du Vuache la cardamine à sept folioles (une autre espèce).



FLORAISON PRINTANIERE AU VUACHE (SUITE)

**Les Corydales**

Appartenant à la famille des fumariacées, on distingue trois espèces différentes au Vuache, identifiables selon la forme de leur tubercule : plein, creux ou intermédiaire. Cette dernière n'a cependant pas été revue depuis 1976. Les fleurs peuvent être blanches, mauves ou rougeâtres.

L'Hépatique à trois lobes

Cette belle et très printanière espèce est rare dans le Vuache (Entremont). C'est la seule localité pour toute la zone centre ouest du département. Ces feuilles à trois lobes sont vertes dessus et brun rougeâtre ou violettes dessous.

**La Gagée jaune**

Cette jolie petite liliacée est vue régulièrement, mais jamais en abondance, le long de la crête du Vuache. Elle est protégée au niveau national et il est donc strictement interdit de la cueillir !

La Violette hérissée

Appelée aussi Violette sans odeur, elle est très fréquente dans les bois clairs et secs du Vuache.

**La Petite Pervenche**

Seule représentante de la famille des Apocynacées, cette plante se caractérise par des tiges rampantes portant des feuilles opposées, ovales et vert foncé, qui produisent des fleurs solitaires, bleues à 5 pétales carrés !



FLORAISON PRINTANIERE AU VUACHE (SUITE)

La Dent de Chien ou Erythrone

Confondu souvent avec le Cyclamen, primulacée à floraison automnale, l'Erythrone (Liliacée) expose sa belle corolle rose et ses feuilles tachées de rouge dès le mois de mars dans les sous-bois du Vuache.

Son nom provient du grec « eruthros », signifiant rouge (couleur de la fleur et des taches sur les feuilles). Quant au latin « dens-canis », il se rapporte à son bulbe blanc en forme de dent de chien.



Le Scille à deux feuilles



Appartenant à la famille des Asparagacées, le Scille se reconnaît facilement grâce à ses deux feuilles, aussi longues que la tige. Cette dernière est très fine, de couleur rouge ou brune et ramifiée vers le haut. Le Scille est parfois appelée « Étoile bleue » mais on peut trouver des individus aux fleurs blanches.

FLORAISON PRINTANIERE AU VUACHE (SUITE ET FIN)



La Nivéole de printemps

Qualifiée à tort de Perce-neige (une espèce différente, mais de la même famille), la Nivéole de printemps apparaît également juste après la fonte des neiges. Les sous-bois de la hêtraie sommitale du Vuache en hébergent de belles populations.

La Jonquille

Particulièrement abondante sur toute la crête du Vuache et du Mont de Musièges, la Jonquille ou Narcisse jaune fait l'objet de récoltes parfois abusives (voir ci-dessous).



Cueillette : oui, mais avec modération !

Au printemps, les parterres forestiers reprennent des couleurs ; de quoi nous donner l'envie d'aller à la cueillette. Mais attention, si celle-ci est tolérée, elle doit être raisonnée.

Cueillir et ramasser des fleurs fait partie des plaisirs simples de la sortie en forêt. Pourtant certaines espèces comme les jonquilles connaissent aujourd'hui des cueillettes excessives pouvant fragiliser leur présence.

Ne pas trop prélever : Seul le ramassage des tiges en fleur est toléré mais en quantité limitée : « ce que la main peut contenir », soit 10 à 15 tiges par personne. Un ramassage trop volumineux peut faire l'objet d'une amende : le code forestier prévoit des sanctions pénales à l'encontre des auteurs de prélèvements abusifs.

Couper plutôt qu'arracher : Veillez à ne pas prélever le bulbe des fleurs pour ne pas empêcher leur renouvellement.

LE FORMIDABLE DESTIN DE FRANÇOIS DELUERMOZ, « L'HOMME DU VUACHE »

Comment au XIX^e siècle, un guérisseur du village de Chevrier est devenu en quelques années une personnalité reconnue du canton de Genève...



Le Savoyard, une gravure du XIX^e siècle de J. Gerlier qui donne une idée de l'apparence que pouvait avoir François Deluermoz, dit l'Homme du Vuache

Le « rhabilleur » de Chevrier

Cette histoire étonnante et véridique commence en 1839, à une époque où notre région fait encore partie de ce duché de Savoie devenu royaume de Piémont-Sardaigne en 1720. Un article du *Journal de Genève*, nous apprend qu'il existe au pied du Vuache, dans le village de Chevrier, un « rhabilleur » - terme qui définissait autrefois les guérisseurs et autres rebouteux -, tellement doué que les bourgeois genevois n'hésitent pas à faire plusieurs heures de diligence sur de mauvais chemins pour aller se faire soigner chez lui. Voici la façon dont le journaliste décrit les choses lorsque le patient arrive chez ce guérisseur : « Vous voilà devant un logis rustique ; le maître ne l'est pas moins, son habit, son langage, rien de tout cela n'est français ! Sans perdre de temps en questions oiseuses, l'homme sans nom manœuvre... et vous hurlez de douleur ! Qu'importe, il va son train, et bientôt vous avez la satisfaction d'apprendre que votre membre est remis, qu'on a entendu le bruit qu'a fait l'os en rentrant à sa place ».

Si ce « rhabilleur » qui répond au nom de François Deluermoz était si doué, il le doit en quelque sorte à Napoléon Bonaparte et à la bataille que ses grognards livrèrent en mars 1814 contre les soldats Autrichiens près de Saint-Julien-en-Genevois. Grâce à Edmond et Jean-Michel Grandchamp, deux agriculteurs de Vulbens qui connaissent particulièrement bien l'histoire du Pays du Vuache, nous en savons plus sur l'origine de ce don exceptionnel.

Un double don

Au début du XIX^e siècle à Chevrier, la famille Deluermoz est déjà connue pour avoir le don de soigner. Mais un événement va changer leur destin. En ce printemps 1814, la famille recueille et soigne un officier de l'armée autrichienne grièvement blessé lors des terribles combats contre l'armée de Napoléon Bonaparte. Cette bataille, qui s'est déroulée le 1^{er} mars 1814 autour et dans le village de Thairy, a fait 300 morts côté français et plus de mille soldats autrichiens hors de combat (morts et blessés). Grâce aux connaissances médicales de la famille Deluermoz, l'homme est bien soigné et remis sur pied au bout de quelques semaines. En échange des soins reçus, cet officier, qui avait également le don de soigner – il n'y a pas de hasard ! – aurait transmis ses secrets de guérisseur au père de François Deluermoz, multipliant ainsi sa capacité à prodiguer des soins aux hommes et aux animaux.

Dans son article de mars 1839, le journaliste indique également que l'exercice de la médecine, dans ce canton de Genève, est régit par des règlements qui sont au nombre de trois : être citoyen genevois, être titulaire d'un diplôme de médecine d'une université suisse ou étrangère, passer un examen de capacité devant un jury spécialisé. Ces règlements n'admettent pas d'exception et « l'Homme du Vuache », car tel est le surnom à Genève de François Deluermoz, n'entrant dans aucune des catégories exigées, il n'a bien sûr pas le droit d'exercer son art dans la ville du bout du lac.

Mais notre rhabilleur semble avoir un don tellement exceptionnel que des citoyens de la cité de Calvin se mobilisent pour faire signer des pétitions demandant qu'il ait le droit d'exercer dans le canton de Genève. Après moults refus, Deluermoz obtient en avril 1844 la permission, exceptionnelle, d'exercer son art dans le canton de Genève.

LE FORMIDABLE DESTIN DE FRANÇOIS DELUERMOZ, « L'HOMME DU VUACHE » (SUITE)

Il devient genevois, puis maire...

Ce paysan rustique, qui parle plus le patois savoyard que le français, va visiblement faire des merveilles avec ses doigts en or, car il devient bientôt une personnalité reconnue du canton de Genève. À ce sujet, dans un article publié dans *La Gazette de Lausanne*, le poète et écrivain genevois John Petit-Senn évoque la création prochaine à Genève d'un bâtiment électoral, plus adapté aux dépouillements des soirées d'élection que la vénérable cathédrale Saint-Pierre. Pour cet édifice, il suggère d'installer une salle dédiée aux luttes corporelles, où les partisans des différents candidats s'affronteraient. « *L'établissement jouirait d'une pharmacie, à laquelle serait attachée deux chirurgiens ainsi que l'Homme du Vuache, afin de vaquer au rhabillage des membres luxés et compromis dans le combat* ».

« L'Homme du Vuache » finira même par s'installer dans le canton de Genève. Mieux, il reprend l'auberge de la Cave du Mandement, à Athenaz, où il reçoit pour le boire, le manger, mais aussi pour les soins. En 1847, marié et père de trois enfants, François Deluermoz obtient même à 39 ans la nationalité genevoise, avant de devenir maire de la commune d'Avusy ! Mais François Deluermoz reste surtout connu comme étant « l'Homme du Vuache ». Et notre rhabilleur est décidément très populaire, comme le montre cet autre article plutôt moqueur paru dans le *Journal de Genève* du 2 novembre 1851. « *Un citoyen de la campagne, qui se trouvait à l'assemblée populaire d'Athenaz, a fait, en écoutant les harangues des orateurs radicaux, des bâillements si démesurés qu'il s'est, dit-on, luxé la mâchoire. Heureusement, le maire de la commune, très connu sous la dénomination de l'Homme du Wuache (sic), se trouvait présent, et a immédiatement réparé l'accident* ».

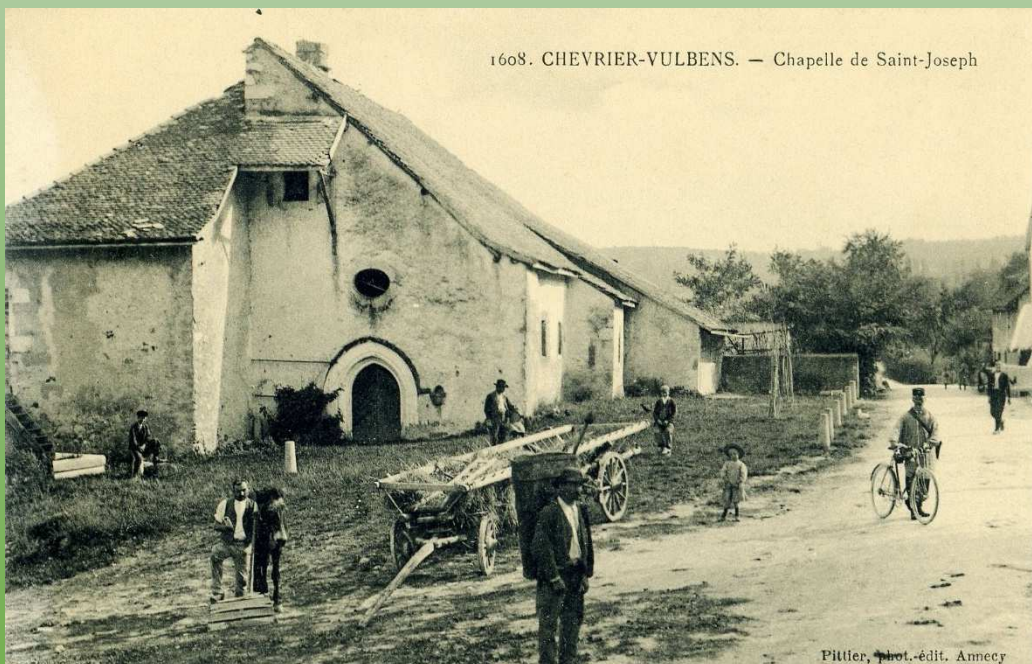
Un guérisseur immortel

Quelques mois plus tard, une annonce officielle, parue dans ce même journal en janvier 1852, nous apprend la mort du rhabilleur originaire de Chevrier. « *Le public est prévenu que feu François Deluermoz, rhabilleur, dit l'Homme du Vuache, n'a laissé pour unique successeur que son élève, François Deluermoz cadet, lequel continuera, comme le faisait son père, à se rendre tous les samedis à la cave de l'auberge du Mandement, où il recevra dès dix heures du matin, et les autres jours, à Athenaz, commune d'Avully* ».

Le roi est mort, vive le roi ! Et effectivement, l'Homme du Vuache ne meurt jamais, surtout si son successeur de fils porte le même nom et le même prénom que son célèbre rhabilleur de père !

1608. CHEVRIER-VULBENS. — Chapelle de Saint-Joseph

Une vue du village de Chevrier dans les années 1900, avec sa chapelle, toujours présente aujourd'hui, datant du XVe siècle.



Pittier, phot.-édit. Amcey